

Bonjour,

Conformément à nos derniers échanges, et votre proposition de suspendre le projet de réorganisation du pool à la condition que soit mis un terme aux perturbations dans le fonctionnement des écoles, nous avons réuni les ASEM en assemblée générale en cette fin d'après-midi.

A une très large majorité, les ASEM ont répondu positivement à votre proposition.

Nous levons donc le préavis en cours, avec effet dès demain matin.

Des interrogations importantes ont été soulevées concernant les mouvements. Nous en ferons part à la DEE demain à la réunion déjà programmée.

Les attentes des agentes et agents sont fortes concernant les ateliers / groupes de travail à la rentrée prochaine. Nous espérons que ce climat beaucoup plus serein permettra d'avancer positivement et durablement sur l'amélioration de leurs conditions de travail et les conditions d'accueil des enfants.

Dans l'attente de travailler à la rentrée sur l'accord de méthode concernant l'organisation et le fonctionnement de ces groupes de travail / ateliers,

Bien cordialement,

Pour l'intersyndicale,  
Violaine Poubanne

Secrétaire de la section Ville de Rennes / CCAS / Rennes Métropole / Caisse des écoles